

# E.P.S. et TICE – E.P.S. et Dire, lire, écrire

## 1° Les TICE (BO Hors série n°1 du 14 février 2002)

Au cycle 3, comme dans les cycles précédents, les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont des instruments ordinaires du travail quotidien qui, au même titre que la maîtrise du langage et de la langue française ne peuvent être exercés à vide. À la fin du cycle, les élèves doivent avoir été suffisamment familiarisés avec leurs différentes fonctions pour avoir acquis sans difficulté les compétences prévues au niveau 1 du Brevet informatique et Internet (B2i)

De même, l'utilisation réfléchie des images (fixes ou mobiles) ne fait pas l'objet d'un enseignement spécifique et se déploie dans chaque domaine, permettant aux élèves de percevoir aisément les différents usages qui en sont faits.

Les compétences du premier niveau du brevet informatique et Internet font l'objet d'un travail régulier dans l'ensemble des domaines d'apprentissage, tout au long de l'école primaire.

L'élève doit être capable de recourir au logiciel de traitement de texte qui lui est familier.

Organiser dans un même document, pour une communication efficace, texte et images issues d'une bibliothèque d'images existantes ou de sa propre composition.

Mettre en œuvre une consultation raisonnée du support d'information et conduire une recherche selon les modalités les plus adaptées (arborescence, lien hypertexte, moteur de recherche ; exploiter l'information recueillie (par copie et collage ou par impression).

Adresser (à un ou plusieurs destinataires), recevoir, imprimer un message électronique, y répondre ou le rediriger, au moyen du logiciel de messagerie habituel, déjà configuré ;

Recevoir et exploiter un fichier (texte, image ou son) comme pièce jointe (ou attachée) au moyen du logiciel de messagerie habituel, déjà configuré.

## 2° Dire, lire, écrire (BO Hors série n°1 du 14 février 2002)

PARLER	LIRE	ÉCRIRE
<b>Éducation physique et sportive</b>		
- Utiliser le lexique spécifique de l'éducation physique et sportive dans les différentes situations didactiques mises en jeu, - participer à l'élaboration d'un projet d'activité, - expliciter les difficultés que l'on rencontre dans une activité.	- Lire une règle de jeu, une fiche technique, et les mettre en œuvre, - trouver sur la toile des informations concernant les activités sportives de référence des activités pratiquées	- Rédiger une fiche technique permettant de réaliser un jeu (matériel nécessaire, durée, lieu...), - noter les performances réalisées et les présenter de manière à réutiliser l'information dans les prochaines séances, - rendre compte d'un événement sportif auquel la classe a participé (dans le cadre de l'USEP par exemple).

## 3° Lors du stage « EPS en milieu rural »

Pour mettre en pratique et mesurer les possibilités lors d'activités EPS, des compte-rendus sont demandés à chacun des stagiaires. Ce travail d'écriture se fait le plus possible avec ordinateur.

Chaque stagiaire est responsable (2 par APS) d'une activité. Un appareil photo numérique de base permet de prévoir les photos qui illustreront les compte-rendus. Pour les activités visuelles (acro-gym, danses), une caméra numérique est mise à disposition.

Un site Internet est ouvert et intègre au fur et à mesure les compte-rendus qui sont communiqués par Internet, par disquette, clé USB, cédérom ou par écrit.

Les photos sont intégrées avec des légendes, ou dans un document sous Word, mis en format pdf.

Pour les collègues ayant des difficultés à réaliser ces activités, une demi-journée sur les TICE est prévue au cours du stage. Elle permet également de découvrir des cédéroms et des sites apportant des documents ou des situations d'apprentissage détaillées.